

LA FORCE DU NOMBRE EN ACTION

30^e CONGRÈS
DE LA FTQ

600 000 MEMBRES
5000 SYNDICATS LOCAUX
37 SYNDICATS AFFILIÉS
15 CONSEILS RÉGIONAUX
UNE FTQ

DÉCLARATION DE POLITIQUE SUR L'ÉNERGIE

QUÉBEC | DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2013



Vers une société fondée sur des énergies plus propres



5000



600 000

Rédaction

Lise Côté

Soutien à la rédaction

Atim León et Dominique Savoie

Secrétariat

Yuriko Hattori

Relecture (français)

Yuriko Hattori

Coordination de la publication

Isabelle Gareau

Page couverture

Upperkut

Mise en page

Simon Denis

**Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-8038

Sans frais : 1 877 897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 4^e trimestre 2013

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-89639-228-5



Table des matières

INTRODUCTION	5
PRINCIPES ET ORIENTATIONS.....	6
Une transition énergétique est nécessaire	6
Il faut agir dans le cadre des principes du développement durable	6
La participation et la délibération démocratiques sont indispensables	6
Les transitions doivent être équitables pour les travailleurs, les travailleuses et les communautés	7
L'État doit être le maître d'œuvre de l'exploitation des ressources énergétiques	7
Les sociétés d'État sont les leviers collectifs à privilégier	8
Efficacité, sécurité et diversité doivent guider notre politique énergétique	8
L'électricité doit demeurer un outil de développement	9
Il faut diminuer notre dépendance aux hydrocarbures de façon réaliste	11



Introduction

L'accès à l'énergie est un droit fondamental pour tous. Sans énergie, il ne peut y avoir de vie, ni de développement économique, social ou environnemental. Elle est au cœur de la satisfaction de nos besoins essentiels comme se chauffer, se nourrir, s'éclairer et se transporter. Elle alimente des entreprises qui produisent des biens, des services et des emplois. L'ensemble des syndicats de la FTQ considère que l'énergie est un bien commun auquel tous les Québécois et les Québécoises doivent avoir accès.

En 2010, lors du 29^e congrès, une résolution demandant à la FTQ d'organiser un colloque sur les ressources naturelles et la politique énergétique a été adoptée. La présente déclaration de politique s'inscrit dans la foulée des

discussions qui se sont tenues dans le cadre de ce colloque en mai 2012.

Trois grands facteurs militent pour l'adoption d'une politique énergétique syndicale :

- * Nous savons aujourd'hui que le réchauffement climatique menace la survie même de l'humanité. Il faut intervenir prioritairement dans le secteur énergétique, car au Québec, 73 % des émissions totales de gaz à effet de serre qui sont à la source du réchauffement climatique sont liées à la production et à l'utilisation de l'énergie.
- * Ensuite, le Québec doit prendre en compte l'évolution rapide de l'univers énergétique, due notamment à l'exploitation

débridée des hydrocarbures (pétrole et gaz) aux États-Unis, ce qui fait chuter les prix et bouleverse l'échiquier énergétique mondial.

- * Enfin, le Québec doit se prémunir contre la hausse constante de la demande mondiale d'énergie, due à une population grandissante et à la croissance économique.

Évolution rapide du marché énergétique, demande croissante d'énergie et réchauffement climatique : un mélange explosif!

Les dernières années, le monde de l'énergie a évolué rapidement. Par exemple, la hausse de la production américaine du gaz de schiste a été telle que ce dernier a remplacé le charbon dans les centrales thermiques, ce qui a fait baisser les prix de l'électricité aux États-Unis. Les analystes anticipent que ces prix vont stagner encore quelques années, ce qui rend la stratégie du Québec visant l'exportation de notre électricité beaucoup moins rentable. Autre exemple : le rythme effréné de la production d'hydrocarbures aux États-Unis fait en sorte qu'à court terme ce pays deviendra un gros producteur mondial de pétrole, devant l'Arabie Saoudite et la Russie. Il s'agit d'une révolution du marché mondial de l'énergie!

L'autre facteur déterminant est la hausse anticipée de la demande d'énergie. Les pays émergents, en plein essor, connaissent une forte demande pour les produits énergétiques, alors que les pays industrialisés, prônant un virage vert, recherchent des énergies propres et renouvelables. De plus, les combustibles fossiles, servant notamment au transport des marchandises et des personnes, seront aussi en demande malgré leur impact négatif connu sur l'environnement. Et le Québec ne se distingue pas à ce chapitre. En effet, malgré des avancées en matière d'efficacité énergétique, sa consommation d'énergie a crû depuis le début des années 1980 et ira croissante dans les prochaines décennies.

Enfin, le réchauffement climatique constitue une grave menace pour l'humanité. Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que la Terre se réchauffe bel et bien, et que les activités humaines en sont la principale cause. Ce réchauffement engendrera des coûts économiques, environnementaux et sociaux faroucheux. Ces coûts, liés à l'inaction actuelle des gouvernements, sont nettement plus élevés que ceux liés à la lutte aux changements climatiques.

Source : GIEC. *The Climate Change – The Physical Science Basis, Summary for Policymakers*, septembre 2013, 36 p., [En ligne] [www.climatechange2013.org/images/uploads/WGIAR5-SPM_Approved27Sep2013.pdf].

Principes et orientations

Par cette déclaration de politique sur l'énergie, le 30^e Congrès dote la FTQ de neuf principes et orientations devant guider ses actions et prises de position pour les années à venir.

Une transition énergétique est nécessaire

Le 30^e Congrès de la FTQ considère qu'une transition énergétique est nécessaire. Celle-ci consiste à utiliser davantage d'énergies propres et renouvelables. Pour y parvenir, un virage majeur de nos choix énergétiques, collectifs et individuels est de mise. Cela impose à la population et surtout aux entreprises québécoises de se développer autrement, de consommer autrement, de se déplacer autrement.

Ces changements, importants et pressants, garantissent notre avenir collectif. Il faut les faire pour nous et pour les générations futures qui devront vivre avec nos décisions d'aujourd'hui.

Il faut agir dans le cadre des principes du développement durable

Le Québec doit s'inscrire dans une logique de développement durable qui réconcilie les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Il ne s'agit pas de prioriser l'un ou l'autre enjeu : il faut assurer l'intégrité de l'environnement et encourager le développement économique et la justice sociale.

La FTQ est convaincue que la protection de l'environnement est compatible avec une croissance économique vigoureuse et la création de nouveaux emplois. Cette économie innovante et prospère, fondée sur des énergies propres, permettra un développement harmonieux de toutes les régions en considérant leurs différences sociales, économiques et territoriales.

La participation et la délibération démocratiques sont indispensables

S'agissant des filières énergétiques, nos gouvernements ont pris des décisions à la pièce, trop souvent sans consultation démocratique. La FTQ rejette cette approche. L'exploitation des ressources énergétiques, conjuguée aux impératifs environnementaux, soulève plusieurs enjeux de société qui ne doivent pas être discutés en vase clos ou de manière éclatée.

En tant que syndicats, nous voulons faire partie du débat, aux côtés des gouvernements, de l'industrie et des groupes sociaux et environnementaux. Nous voulons avoir voix au chapitre pour faire respecter les droits de nos membres et de leurs

communautés, respect qui fait partie intégrante du concept de développement durable.

Des débats aussi importants exigent la mobilisation des différents groupes de la société civile pour l'identification de solutions reposant sur la solidarité, l'équité et les besoins de la population. En ce sens, la FTQ s'engage à développer une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et sociaux et à établir des alliances avec les groupes portant ces préoccupations. En retour, la FTQ souhaite que les groupes environnementaux et sociaux développent une meilleure compréhension des enjeux syndicaux liés au marché du travail, à l'emploi et au développement socio-économique.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, s'engage à bâtir des ponts avec les divers groupes environnementaux et sociaux afin de développer une compréhension commune des enjeux énergétiques.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, exhorte les gouvernements à considérer le mouvement syndical comme un partenaire incontournable dans le dossier énergétique et à l'associer étroitement aux diverses consultations gouvernementales à venir.

Les transitions doivent être équitables pour les travailleurs, les travailleuses et les communautés

Le mouvement vers une économie plus durable comporte plusieurs avantages : le développement de nouvelles filières énergétiques et de secteurs industriels liés aux énergies propres; l'adoption, par les secteurs traditionnels, de modes de production plus écologiques; la création de milliers d'emplois notamment dans le secteur du transport collectif et dans les entreprises des énergies renouvelables; et la diminution de gaz à effet de serre qui rendra les milieux de vie et de travail plus sains.

Cependant, la mise en œuvre de ces changements comporte aussi des impacts négatifs. Inévitablement, certains secteurs seront en déclin. Des travailleurs et des travailleuses risquent de perdre leurs emplois. Certaines communautés seront durement touchées.

C'est pourquoi le 30^e Congrès de la FTQ rejette le modèle néolibéral qui fait porter aux travailleurs et aux travailleuses des secteurs en déclin les coûts et les impacts d'une transition vers une économie verte. La FTQ enjoint les gouvernements à établir des stratégies de transition équitable pour les personnes et les communautés qui subiront les effets négatifs de ces transformations, et à en répartir les coûts économiques et sociaux de manière équitable entre tous les

acteurs de la société. Cela exige une contribution des entreprises et un financement public adéquat.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, revendique la mise en œuvre d'une transition équitable comportant notamment des programmes adéquats de soutien du revenu, de formation et d'adaptation au marché du travail destinés aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi que des mesures de restructuration de l'économie pour les communautés touchées. Cette transition devra être financée convenablement, en mettant à contribution les entreprises et l'État.

L'État doit être le maître d'œuvre de l'exploitation des ressources énergétiques

Le 30^e Congrès de la FTQ affirme comme principe non négociable que l'État doit être le maître d'œuvre de l'exploitation de toutes les filières énergétiques nationales. La FTQ refuse que leur développement puisse être laissé aux seules mains d'intérêts privés, comme c'est arrivé pour la filière éolienne.

Dans le but de tirer le meilleur parti de nos ressources énergétiques, le Québec doit adopter une politique de l'énergie en y inscrivant son engagement ferme pour un contrôle étatique des ressources énergétiques nationales et de leur valorisation. L'État doit

les développer dans une perspective globale et à long terme, assurer les nécessaires arbitrages entre les différentes filières énergétiques, évaluer l'éventail des choix de substitution énergétique possibles et identifier les solutions les plus souhaitables des points de vue économique, social et environnemental.

La transition vers une société fondée sur des énergies plus propres devrait être le fil conducteur de toutes les politiques et stratégies gouvernementales. Pour ce faire, la politique énergétique gouvernementale doit être intégrée dans plusieurs domaines (transport, aménagement du territoire, innovation, réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres) ainsi qu'être fermement articulée avec une stratégie industrielle. C'est dans ces conditions que des choix énergétiques plus durables peuvent devenir un moteur de développement économique et de création d'emplois de qualité.

Le 30^e Congrès considère que le Fonds de solidarité FTQ peut devenir un acteur de premier plan dans cette transition énergétique, en accompagnant financièrement et stratégiquement les entreprises désireuses de prendre un virage vert.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, réclame que le gouvernement du Québec élabore une politique de l'énergie structurante et cohérente, en faveur d'une gestion collective des ressources énergétiques et de leur exploitation, en l'articulant avec ses autres politiques et stratégies, notamment la stratégie industrielle.

Les sociétés d'État sont les leviers collectifs à privilégier

Le Québec a osé avec succès un modèle différent dans le secteur de l'électricité. Hydro-Québec joue un rôle moteur dans le développement économique, la création d'emplois et le dynamisme des régions. Les avantages économiques de cette société d'État sont indéniables : non seulement la population reçoit le bénéfice direct de tarifs d'électricité abordables, mais en plus Québec peut offrir aux entreprises des tarifs d'électricité compétitifs et les surplus d'électricité lui confèrent un avantage concurrentiel.

Hydro-Québec est une société d'État qui possède ses propres moyens de production, de même qu'une main-d'œuvre compétente et dotée d'un savoir-faire important. C'est pourquoi la FTQ s'oppose à toute tentative de réduire le rôle d'Hydro-Québec et demande que le développement de l'ensemble de la filière électricité soit assumé par cette société d'État. En ce sens, la FTQ demande que la production éolienne et les mini-centrales soient ramenées sous la compétence d'Hydro-Québec.

L'exploitation des hydrocarbures n'ayant pas encore débuté, le gouvernement doit absolument consulter les groupes de la société civile, en particulier les syndicats, avant de décider de le faire. S'il en est décidé ainsi, la FTQ proposera aux Québécois et aux Québécoises de créer une nouvelle société d'État

vouée à ce domaine, ou d'élargir le mandat de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Les mandats de cette entreprise publique seront assez étendus. Ils devront lui permettre de reprendre les rôles de l'exploitation des ressources pétrolière et gazière du Québec de manière intégrée, c'est-à-dire des activités d'exploration et d'exploitation jusqu'au raffinage, et d'œuvrer en partenariat avec des entreprises privées. Aussi, la société d'État sera tenue d'assurer un rythme d'exploitation qui respecte les communautés et l'environnement, et de sécuriser les approvisionnements.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, réclame que le mandat d'Hydro-Québec soit étendu à l'ensemble de la production électrique quelle qu'en soit la source; que cette société d'État fasse le point sur la production privée d'électricité sur son territoire; et que la filière éolienne et toute autre production privée soient nationalisées.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, revendique, si le Québec entend exploiter les hydrocarbures sur son territoire, la création d'une société d'État (Péto-Québec ou SOQUIP) dont le mandat serait de développer les ressources fossiles, en partenariat avec des entreprises privées.

Efficacité, sécurité et diversité doivent guider notre politique énergétique

Dans sa participation aux débats entourant une politique énergétique pour le Québec, et en plus de ce qui précède, la FTQ tient compte de deux constats :

- * Le Québec est avantagé, car il dispose sur son territoire de sources énergétiques variées et considérables.
- * Les Québécois et les Québécoises sont, par ailleurs, parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde.

Deux orientations complémentaires sont proposées :

- * L'efficacité énergétique et les économies d'énergie comme objectifs de société auxquels chaque citoyen et citoyenne, et chaque entreprise peuvent contribuer.
- * La sécurité énergétique pour garantir qu'en tout temps et en toutes circonstances, le Québec peut s'approvisionner en ressources énergétiques pour combler ses besoins en quantité suffisante et à un prix raisonnable. La diversification des approvisionnements et des types d'énergie est l'une des approches permettant d'améliorer cette sécurité énergétique.

Plus d'efficacité énergétique créera des marges de manœuvre pour faciliter le virage vers des énergies plus propres et réduire

les émissions de gaz à effet de serre. En 2010, le gouvernement a aboli l'Agence de l'efficacité énergétique. La FTQ croit qu'il s'agissait d'une mauvaise décision. Nous proposons que cette agence soit reconstituée et qu'elle développe une approche intersectorielle, pour prendre en compte la spécificité de chaque secteur en matière énergétique. La FTQ serait d'accord avec l'instauration de cibles obligatoires de réduction de la consommation d'énergie aux entreprises.

La diversification des types d'énergies et de leur provenance constitue un enjeu de sécurité énergétique. En ce sens, la FTQ considère que le gaz naturel a sa place dans la composition du portefeuille énergétique du Québec. Il peut jouer un rôle important pour une économie plus durable. Ainsi, il peut s'avérer une option plus avantageuse que le mazout ou le diesel dans le secteur du chauffage industriel, dans les procédés industriels, de même que dans le transport routier des marchandises.

C'est aussi sous l'angle de la sécurité énergétique que la FTQ et les syndicats affiliés se sont prononcés en faveur du renversement du flot du pipeline de la ligne 9B, tout en exigeant le respect de certaines conditions : « que le pétrole brut de l'Ouest arrivant à Montréal remplace le pétrole brut importé, que le renversement fasse l'objet d'une audience publique tenue par les instances dont c'est la compétence et où la société civile pourrait exprimer son point de vue de façon à ce que les normes les plus élevées soient appliquées à ce

pipeline afin d'en assurer la plus grande sécurité structurelle »¹.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, demande aux gouvernements de promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans une perspective globale et collective, tout en adoptant une approche sectorielle en établissant des cibles différenciées.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, fasse pression pour que le gouvernement du Québec ressuscite l'Agence d'efficacité énergétique dont la mission consistera à promouvoir des mesures d'efficacité énergétique, notamment par le biais de campagnes d'information et d'éducation pour les entreprises et la population sur les enjeux climatiques, l'urgence de diminuer la consommation de pétrole, la nécessité d'économiser l'énergie et de l'utiliser de manière plus efficace.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, incite le gouvernement du Québec à constituer un éventail de sources d'énergie diversifiées afin de garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques.

1. Résolution sur le renversement de la ligne 9B, adoptée au Conseil général de la FTQ, 27 février 2013.

L'électricité doit demeurer un outil de développement

L'électricité est la forme d'énergie la plus produite et consommée au Québec. Or, 97 % de l'électricité produite au Québec, toutes sources confondues, est renouvelable en plus d'être abordable. Il s'agit d'un avantage concurrentiel important : ce que le Québec choisira de faire de cette électricité constitue un aspect central d'une politique énergétique gouvernementale.

En vue des arbitrages qui doivent être faits au sujet de l'utilisation de notre électricité, le 30^e Congrès énonce les priorités suivantes que défendra la FTQ :

- * Soutenir la réalisation d'un grand chantier d'électrification des transports collectifs.
- * Protéger le contrat social entre Hydro-Québec et la population pour l'établissement de tarifs abordables découlant du bloc patrimonial.
- * Être en soutien au secteur manufacturier et encourager l'installation sur le territoire d'entreprises de transformation.
- * Revoir les conditions auxquelles les tarifs préférentiels sont octroyés à la grande industrie.

ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS

C'est dans le secteur des transports que la vulnérabilité de l'économie québécoise est la plus grande, puisque les hydrocarbures utilisés sont importés en totalité. C'est aussi de ce secteur que

proviennent une grande partie des émissions de gaz à effet de serre du Québec (soit 43 % du total). C'est pourquoi le projet d'électrification des transports collectifs doit être au cœur d'une stratégie de réduction graduelle de la dépendance au pétrole et, par ricochet, de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

TARIFS ET UTILISATION INDUSTRIELLE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les tarifs d'électricité sont un enjeu important à mesure que s'accroît la compétition entre les usages domestiques et les usages liés à la stratégie industrielle du Québec. Du point de vue de la FTQ, le bloc patrimonial est au cœur du pacte social qui lie Hydro-Québec à son unique propriétaire : la population. D'ailleurs, la loi instituant le bloc patrimonial d'électricité a été adoptée afin de préserver l'un des acquis historiques de la nationalisation de l'électricité : des tarifs abordables. La FTQ s'engage à

défendre cet héritage et à s'opposer à une augmentation du tarif du bloc patrimonial qui ne résulterait pas d'un nouveau consensus social.

Dès ses débuts, Hydro-Québec a créé une grille tarifaire connue et avantageuse pour les entreprises afin de favoriser les activités manufacturières et de transformation sur le territoire. La FTQ est d'avis que cet outil de développement doit être mis à profit pour générer des filières de 2^e et 3^e transformation de nos abondantes ressources naturelles (forestières et minières en particulier). De plus, l'octroi de blocs d'énergie à des prix encore plus concurrentiels par le biais de contrats secrets entre Hydro-Québec et certaines entreprises manufacturières constitue un privilège concédé par la population du Québec, sur la base de retombées socio-économiques majeures. À l'avenir, en aucun cas le Québec ne devrait accepter que ces entreprises utilisent ces contrats au détriment des travailleurs et des travailleuses

en conflit de travail. La FTQ est d'avis que le non-respect des termes et des conditions au contrat devrait systématiquement entraîner sa rupture.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, s'assure que le grand chantier d'électrification des transports collectifs démarre dans les meilleurs délais.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, demande au gouvernement du Québec d'imposer des normes strictes en matière environnementale pour le transport des marchandises, de manière à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de prévoir du financement public afin de soutenir les entreprises qui s'engageront dans cette voie.

L'électrification des transports collectifs doit devenir prioritaire

Une politique nationale d'électrification des transports suppose une révision en profondeur des comportements et des modes de transport des personnes et des marchandises.

Pour les individus, cela signifie de mettre fin au « tout à l'auto », favoriser le covoiturage et le transport actif (vélo, marche), ce qui implique une mise en place d'un transport collectif amélioré (qualité, confort, ponctualité, etc.) tout en tenant compte des spécificités régionales et locales.

La technologie la plus rentable est l'autobus électrique, qu'il soit sous forme de trolleybus, à biberonnage ou encore à batterie. Plusieurs projets sont sur la table à dessin et pourraient être des éléments d'une politique énergétique structurantes : le Tramway de Montréal et de Québec, le système léger sur rail – SLR – reliant la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal, le trolleybus et l'autobus électrique de Montréal et de Laval, l'électrification des lignes de train de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport, le prolongement du métro de Montréal vers l'Est.

Le transport par camion est souvent la seule solution pour acheminer les marchandises à leur destination finale. Mais le remplacement des moteurs qui fonctionnent au diesel par des moteurs au gaz naturel liquéfié ou des moteurs hybrides (diesel et batterie) est une solution plus écologique et rentable qui existe déjà.

Tous ces projets permettront à terme de bâtir un savoir-faire, de réduire notre consommation de pétrole, de soutenir le secteur manufacturier et la création d'emplois, et d'inscrire le Québec sur une trajectoire favorable au plan des émissions de gaz à effet de serre.

L'automobile électrique : des nuances...

Transformer le transport des personnes constitue un défi de taille. Les Québécois et les Québécoises sont attachés à leur voiture, comme bien d'autres citoyens ailleurs dans le monde. Dans ce projet de l'électrification des transports, il faut évidemment miser sur une action individuelle comme, par exemple, encourager l'achat de véhicules électriques et le développement d'un réseau de recharge. Le gouvernement du Québec souhaite que 12 500 véhicules électriques sillonnent nos routes d'ici 2017 et compte y consacrer des fonds publics pour atteindre cet objectif. Mais il s'agit d'une goutte d'eau dans un parc automobile aujourd'hui composé de 4,4 millions de voitures et de camions légers, bassin qui continuera de croître.

Il faut aussi reconnaître que l'usage d'une voiture électrique peut ne pas être adapté à tous les automobilistes, surtout ceux et celles qui doivent parcourir de longues distances. Également, le coût d'un véhicule électrique reste plus cher qu'un véhicule à essence; seuls les ménages aisés pourront s'offrir cette dépense supplémentaire. Mais surtout, la voiture électrique ne modifie en rien notre comportement par rapport à l'automobile et réduit bien marginalement les émissions de gaz à effet de serre.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, rappelle au gouvernement que la tarification du bloc patrimonial ne peut être modifiée sans consultation et sans l'établissement d'un nouveau pacte social.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, demande au gouvernement d'examiner la possibilité d'instaurer un principe de tarification progressive, de manière à prendre en compte la capacité de payer des usagers et des usagères.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, somme le gouvernement de renégocier les contrats secrets entre Hydro-Québec et les grandes entreprises consommatrices de manière à :

- * Libérer Hydro-Québec de l'obligation d'acheter les surplus d'électricité produits par une entreprise privée en cas de grève ou de lock-out;

- * Ne plus considérer un conflit de travail (grève ou lock-out) comme un cas de force majeure permettant à l'entreprise de se soustraire à ses obligations;

- * Rendre publics les contrats existants.

Il faut diminuer notre dépendance aux hydrocarbures de façon réaliste

Le 30^e Congrès fait le constat que l'utilisation des hydrocarbures est la cause principale de la crise environnementale mondiale en cours, tout en reconnaissant que ces énergies sont et seront toujours nécessaires dans un avenir prévisible.

Se donner comme objectif de réduire notre consommation de pétrole, particulièrement dans le secteur des transports, constitue

un formidable défi collectif. Pour le Québec, il ne s'agit pas uniquement de diminuer sa vulnérabilité face au marché mondial des hydrocarbures, mais aussi de maintenir sa compétitivité, puisqu'utiliser moins d'énergie pour produire des biens et des services, c'est se positionner favorablement dans un contexte de concurrence mondiale. C'est aussi pour une réalité économique : les importations de pétrole brut contribuent fortement à creuser le déficit commercial du Québec, ce qui l'appauvrit.

Dans le domaine du transport, malgré les scénarios les plus optimistes, la majeure partie de nos besoins énergétiques continueront, pendant un certain temps, à être couverts par des combustibles fossiles. Comme il s'agit d'un secteur névralgique pour la société, les infrastructures pétrolières et les différentes filières afférentes (pétrochimie, plastiques, polyester, etc.), pour lesquelles le pétrole est un intrant essentiel, doivent être protégées. C'est le cas, en particulier, pour les raffineries québécoises dont nos gouvernements doivent assurer la viabilité à long terme afin de garantir notre sécurité énergétique.

À l'heure où le Québec doit prendre des décisions en rapport avec l'exploitation de ses réserves nationales d'hydrocarbures, la FTQ donnera la priorité à des stratégies qui conjugueront croissance économique, bien-être et environnement, tout en gardant le cap sur les énergies renouvelables produites localement.

C'est pourquoi le 30^e Congrès conditionne l'appui de la FTQ à

l'exploitation des hydrocarbures du sous-sol québécois au respect de conditions strictes.

Par conséquent,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, revendique auprès du gouvernement du Québec une réflexion globale et approfondie sur le développement de la filière des hydrocarbures et ses approvisionnements, ainsi que sur la préservation des infrastructures pétrolières.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la FTQ, en collaboration avec ses syndicats affiliés, donne son aval au développement de la filière des hydrocarbures, si et seulement si son exploitation obéit aux conditions suivantes :

- * La mise sur pied d'une société d'État qui sera maître d'œuvre de cette exploitation (Pétro-Québec ou une SOQUIP revitalisée) de manière à maximiser les retombées économiques et les bénéfiques pour les Québécois et Québécoises.
- * Le respect des normes socio-environnementales les plus strictes en la matière et l'engagement de la responsabilité financière des entreprises participantes en cas de dommages environnementaux.
- * Les profits publics dégagés par cette exploitation doivent être investis dans un fonds dédié au développement d'une économie québécoise fondée sur des énergies propres et à toutes autres activités jugées pertinentes collectivement.

L'importation du pétrole appauvrit le Québec

Le pétrole se classe au premier rang des produits importés au Québec. Au cours des dernières années, l'augmentation de son prix a complètement déréglé la balance commerciale. En effet, malgré le fait que la quantité consommée par les Québécois et les Québécoises est relativement stable, les importations pétrolières ont augmenté de 10,9 milliards en 2011 à 13,7 milliards de dollars en 2012. Ces importations sont aujourd'hui deux fois plus élevées que la valeur des automobiles et des châssis, le deuxième produit le plus importé, et représentent 16 % de la valeur totale des importations du Québec. Voilà autant d'argent qui n'est pas injecté dans l'économie!

Exploitation des hydrocarbures : objet de polémique

Le pétrole et le gaz naturel sont des sources d'énergies fossiles non renouvelables qui ne sont pas encore exploitées au Québec. Les orientations gouvernementales semblent cependant déjà y être favorables.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'exploitation des hydrocarbures crée la polémique aujourd'hui. Dans le cas du pétrole, trois grands gisements sont dans la mire du gouvernement : sur le territoire de la ville de Gaspé et l'Île d'Anticosti, tous deux abritant essentiellement des réserves fossiles non conventionnelles; et Old Harry, qui contient des réserves conventionnelles, mais en milieu marin.

Quant à l'exploitation des gaz de schiste, c'est initialement la flambée soudaine des prix du gaz naturel en 2008 qui a donné l'impulsion économique qu'attendaient les entreprises gazières pour s'intéresser au sous-sol québécois. La mobilisation citoyenne a conduit à un moratoire décrété par le gouvernement du Québec. Mais l'industrie gazière ne fait plus vraiment de pression, car elle juge maintenant que l'exploitation de ce gaz n'est plus rentable en raison de la baisse du prix. Cependant, il est fort probable que ce ne soit qu'un répit temporaire, car les conditions économiques favorables se présenteront à nouveau.